



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 17 février 2022

Le Département mobilisé pour améliorer le quotidien des Catalan.e.s

Ce jeudi 17 février, les élu.e.s de l'Assemblée départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la présidence d'Hermeline MALHERBE pour le vote de 26 dossiers relatifs à l'attractivité du territoire, à la santé, à la culture ou encore aux solidarités. Par leurs décisions, les élu.e.s s'engagent pour l'avenir des Pyrénées-Orientales tout en répondant aux préoccupations quotidiennes des Catalan.e.s.

En ouverture de la séance plénière, Hermeline MALHERBE a invité l'ensemble des conseillers départementaux à observer une minute de silence en hommage aux victimes du drame de Saint-Laurent-de-la-Salanque.

A cette occasion la Présidente du Département Hermeline MALHERBE a tenu à remercier les pompiers et les forces de sécurité qui, par leur intervention rapide, ont évité des dégâts supplémentaires à Saint-Laurent-de-la-Salanque ainsi que les travailleurs sociaux et les personnels de l'Office 66 qui ont accompagné les familles en proposant aides et relogement d'urgence.

Hermeline MALHERBE a souligné que « l'actualité sanitaire, quant à elle, aurait pu nous apporter quelques motifs de satisfaction avec des cas de contamination en baisse continue. Toutefois, il convient de rester prudent car la tension dans les hôpitaux reste forte en témoigne la mobilisation des soignants de l'hôpital de Perpignan qui réclament au Gouvernement davantage de moyens humains et matériels.

Le contexte économique et social est toujours anxiogène : les administrations et entreprises restent confrontés à un absentéisme difficile à juguler tant la situation épidémique est changeante.

A cela s'ajoute l'ambiance délétère d'une pré-campagne Présidentielle où des candidats de plus en plus radicaux font une course à l'échalote sur les peurs et les angoisses. »

La Présidente du Département a ensuite détaillé les dossiers à l'ordre du jour de la session pour apporter le meilleur service public départemental et répondre à aux préoccupations quotidiennes des habitants :

- en faveur de la santé
- pour les solidarités et les familles
- en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- et en faveur de l'insertion des jeunes et des moins jeunes, partout sur le territoire

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





- pour l'avenir et l'attractivité du territoire avec : la société publique locale Trio, la maison d'enfants à caractère social La Perle cerdane à Osséja ou encore la stratégie en matière de randonnée.

Les élu.e.s ont voté pour des actions fortes au bénéfice de tous les Catalan.e.s. Par exemple, le Département propose unanimement le classement du centre hospitalier de Perpignan en centre hospitalier universitaire afin de pouvoir attirer les étudiants et pérenniser les futurs professionnels de santé sur notre territoire.

Pour les familles, le Département s'engage également dans des actions concrètes pour l'accueil des jeunes enfants, la parentalité ou la scolarité, aux côtés de nombreux partenaires, en adoptant un nouveau schéma départemental des services aux familles. Largement mobilisé durant la crise sanitaire, le Département poursuit ses efforts en direction des personnes âgées et dépendantes, particulièrement fragilisées pendant cette période : les efforts porteront notamment sur la prévention de la perte d'autonomie, la qualité de l'accueil ou le soutien aux proches aidants. Autre préoccupation majeure : l'insertion des jeunes et des bénéficiaires du RSA. Le Département prévoit des actions ciblées et des accompagnements personnalisés pour une meilleure insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois en faisant de la mobilité solidaire, une priorité.

En ce début d'année, les élu.e.s ont aussi pris des décisions fortes pour l'avenir et l'attractivité des Pyrénées-Orientales en prenant en compte les défis du réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité. Ainsi, le Département s'est engagé à accompagner le développement de 3 stations de montagne en toutes saisons à travers une société publique locale TRIO Pyrénées et un premier investissement de 8,5 M€. A la montagne encore, le Département financera diverses opérations autour de la maison d'enfants à caractère social : la Perle cerdane, la démolition de l'ancien site, la rénovation du Pôle pédiatrique qui permet le maintien de l'emploi en Cerdagne et enfin la rénovation de la piscine.

Toutes ces actions qui visent à améliorer un meilleur service public départemental sont réalisées dans le cadre d'une gestion saine comme vient de le souligner le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes. Les magistrats relèvent une stratégie financière satisfaisante dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid, tant au niveau du soutien économique que du déploiement du plan d'aide d'urgence aux associations.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

